

Les clientèles internationales du tourisme à vélo en France : pratiques et attentes

ETUDE ET PUBLICATION | ETUDES & PUBLICATIONS | ETUDES & PUBLICATIONS

Date de publication
2012

Format(s) disponible(s)

- Les clientèles internationales du tourisme à vélo en France : pratiques et attentes - PDF : 0 EUR

Dotée de plusieurs milliers de kilomètres d'itinéraires cyclables aménagés sur l'ensemble du territoire et traversée par de grands itinéraires européens, la France se place comme l'une des destinations de tourisme à vélo préférées au niveau mondial. Elle est, à ce titre, programmée par de très nombreux tour-operators étrangers.
Les touristes internationaux représentent un quart des séjours de tourisme à vélo effectués en France. Avec des dépenses moyennes supérieures à celles de l'ensemble des touristes, ces clientèles sont génératrices de retombées économiques importantes pour les destinations.
Afin de capter et de faire revenir ces clientèles internationales, il est apparu nécessaire de cerner plus finement leurs pratiques et leurs attentes afin de mieux les prendre en compte dans les politiques nationales de développement du tourisme à vélo.
Avec l'appui des services de l'Etat et dans le cadre de la démarche France Vélo Tourisme, Atout France a mené une analyse des clientèles internationales de 5 marchés prioritaires en matière de tourisme à vélo : l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Grande-Bretagne et le Canada.
Sur chacun de ces marchés, les clientèles ont été étudiées selon leur profil à travers leur comportement, leurs attentes et leurs besoins. Cette analyse a été réalisée par des travaux de recherche et par des entretiens auprès des acteurs clés de la filière (organismes institutionnels, tour-opérateurs, associations d'usagers, journalistes, éditeurs de revues spécialisés et de guides touristiques…).

Ce document s’adresse aux acteurs publics et privés du tourisme à vélo en France : les gestionnaires d’itinéraires (élus, décideurs publics locaux et techniciens) et les acteurs du domaine de l’équipement d’itinéraires cyclables, les professionnels du tourisme et de l’aménagement du territoire, les bureaux d’étude et cabinets de conseil en aménagement, les associations d’usagers…